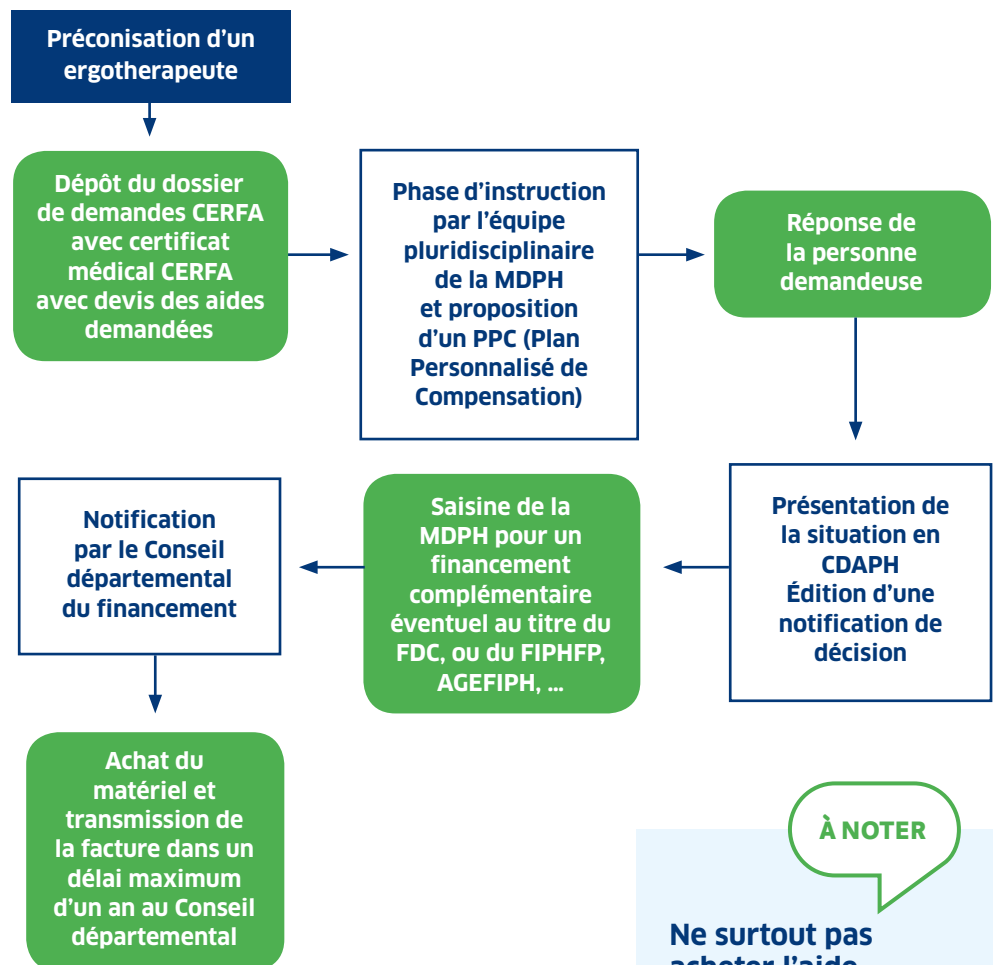


# Pouvoir accéder au financement d'aides techniques, de frais spécifiques ou exceptionnels

## AIDES TECHNIQUES

Selon l'annexe 2-5 du Code de l'action publique et des familles, « les aides techniques qui peuvent être prises en compte au titre de la prestation de compensation sont tout instrument, équipement ou système technique adapté ou spécialement conçu pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne du fait de son handicap, acquis ou loué par la personne handicapée pour son usage personnel ».



### À NOTER

Ne surtout pas acheter l'aide technique avant le dépôt du dossier à la MDPH.

■ Démarche usager

Un exemple :  
la réparation d'un  
fauteuil roulant

Dépôt d'un dossier PCH  
accompagné d'un devis

Instruction par l'équipe  
pluridisciplinaire de la MDPH et  
proposition d'un PPC

Si 1ère réparation  
dans l'année

Remboursement de l'assurance  
maladie, complété dans certains  
cas par la PCH

## LES FRAIS SPECIFIQUES

Les charges spécifiques sont des **dépenses permanentes et/ou prévisibles liées au handicap et non prises en compte par un des autres éléments de la PCH**. Il peut s'agir par exemple des frais d'entretien d'un fauteuil roulant, prothèses auditives... ■

Si 2ème réparation  
dans l'année

Remboursement par la PCH selon  
tarif forfaitaire

Si 3ème réparation  
dans l'année

Pas de PCH

## LES FRAIS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles sont des **dépenses ponctuelles liées au handicap et non prises en compte par un des autres éléments de la PCH**. Il peut s'agir, par exemple, de frais de réparation d'un ascenseur intérieur, de réparation d'un aménagement de véhicule, du surcoût d'un permis de conduire ou d'un séjour vacances,... ■

Dépôt d'un dossier PCH  
accompagné d'un devis

Instruction par l'équipe pluridisciplinaire  
de la MDPH et proposition d'un PPC

Réponse de la personne demandeuse

Présentation de la notification  
en CDAPH et édition d'une notification  
de décision

Notification par le Conseil départemental  
du financement